



# Le Syndicat mixte forestier Un outil pour les communes et les forêts du Vaucluse

Mardi 27 avril 2021

Webinaire Parc Naturel Régional du Mont Ventoux  
« Forêt du Ventoux : tous concernés ! »

# Présentation du SMDVVF

- EPCI créé en 1987 et regroupant le Département et 142 communes vauclusiennes
- Dirigé par un Bureau composé de 21 élus et présidé depuis 2015 par Mme Dominique SANTONI
- En moyenne 3 Comités syndicaux par an
- Moyens humains : Une équipe pluridisciplinaire de 26 agents répartis sur 3 sites ; les bureaux du Thor et les ateliers de Violès et Cadenet
- Moyens techniques : 6 tracteurs forestiers, 2 pelles araignées, un tractopelle, un porte-char, 20 véhicules de chantier et de liaison et une gamme complète de petit matériel de débroussaillage

# Missions du SMDVF

- Mission principale : la protection et la valorisation des espaces naturels et forestiers du département

Objectif : Agir en prévention des incendies de forêts

Pour cela, le Syndicat est un acteur essentiel de l'aménagement des équipements DFCI (Défense de la Forêt Contre l'Incendie) avec, dans le respect du Plan départemental de protection des forêts contre les incendies (PDPFCI) validé par l'AP du 26/11/2015 :

- La création et l'entretien des pistes, la pose de citernes et barrières,
- Le débroussaillage des bandes de sécurité et de grandes coupures dans les massifs forestiers.

# Les OLD du département et des communes

- Le débroussaillage consistant à retirer suffisamment de matière combustible pour rendre la végétation moins sensible aux incendies de forêt afin de permettre aux secours d'accéder aux massifs dans les meilleures conditions possibles et d'y combattre le feu.
- Pour le compte de ses adhérents, le Syndicat réalise aussi les débroussaillages obligatoires le long des routes départementales et des chemins communaux.
- La plupart de ces travaux sont réalisés en régie mais certains, en fonction de leur nature et/ou de leur mode de financement, peuvent être confiés à des entreprises.

# Autres missions

- Depuis 2004, le Syndicat propose à ses adhérents des opérations de « Porter à connaissance » en matière de débroussaillage des habitations. Avec diagnostic cartographique, réunion publique et conseils sur le terrain. A ce jour, 62 communes en ont bénéficié et plus de 15 000 propriétaires ont été sensibilisés.
- Pour le compte du Département, le Syndicat assure les travaux d'entretien du réseau des sentiers de randonnée (PDIPR, balisage jaune) avec le débroussaillage et le balisage des sentiers.
- Diverses études : démarche de maîtrise foncière, inventaire des OLD aux abords des lignes électriques à moyenne tension ...

# Le Syndicat en chiffres

- Bilan 2020 :
  - 332 ha débroussaillés le long des pistes DFCI
  - 100 km de pistes réfectionnées et 1 citerne installée
  - 180 ha débroussaillés le long des Routes départementales
  - 20 ha débroussaillés le long des chemins communaux
  - 240 km de sentiers de randonnée entretenus
  - 1 555 panneaux contrôlés
  - 1 476 courriers envoyés aux propriétaires tous travaux confondus
  - 3 Porter à connaissance





Merci pour votre attention.

Syndicat mixte forestier  
3511 route des Vignères  
84250 Le Thor

**Tel : 04 90 78 90 91**

[www.syndicatmixteforestier.com](http://www.syndicatmixteforestier.com)